4 M INVEST

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 720.000 €
SIEGE SOCIAL : 5 RUE DES PROVINCES 37260 MONTS
EN COURS DE CONSTITUTION

NOMINATION DE LA PREMIERE GERANCE

L'an deux mille vingt cinq,
Et le 24 décembre

Le soussignés :

- Monsieur Marc MECHIN, seul associé de la Société 4 M INVEST a pris la décision suivante, relative à la première gérance de la Société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

I - NOMINATION DE LA GERANCE

Est nommé en qualité de gérant de la société :

- Monsieur Marc MECHIN,
demeurant 5 Rue des Provinces 37260 MONTS, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

SIGNATURE
« *Bon pour acceptation des fonctions de gérant* »

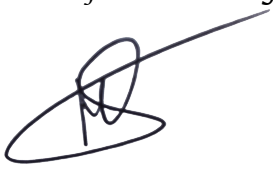

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts sociaux.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Monsieur Marc MECHIN